

Je vais vous le dire : il est entré chez la mère Moulin, celle qui vend du poisson, du beurre et des légumes au vieux marché. Sa place est au coin de la rue aux Herbes ; c'est cette vieille qui s'entend si parfaitement à parer sa boutique. Aussi tout le monde lui achète ; comment faire autrement ? Nul ne sait mieux qu'elle ranger des homards et des langoustes sur la fougère. Pour qu'ils soient *gaillards* et *guillerets* (c'est ainsi qu'elle dit), la mère Moulin imbibe leur lit vert de bon cidre. Les homards et les langoustes sont alors un peu... pompettes, mais ne faut-il point que tout le monde s'amuse : d'ailleurs quand ils en sont là, ils n'en ont plus pour longtemps !

Et puis la mère Moulin enveloppe son beurre dans de belles feuilles de chou, et il est si frais, si brillant, qu'on dirait des vers luisants dans de la mousse.

Sur le devant de l'étalage elle place un beau gros potiron dont une tranche est enlevée pour ouvrir une petite porte ; c'est comme un palais d'or où l'on voudrait se cacher ; on doit être si bien logé dans un potiron !

Et ses asperges donc ! Elle les noue ensemble ; c'est attendrissant ; on achète le tout pour ne point séparer des légumes aussi unis. Il n'est pas jusqu'au persil de la mère Moulin qui ne soit pimponné en perfection ; elle en forme de petits bouquets qui font envie aux jeunes filles pour se coiffer.

Et ses œufs frais ; elle les nettoie si bien qu'ils sont blancs comme neige ; et sa crème fleurette qui dort dans un pot noir sous un rideau de lin.

Et puis elle a soin de mettre la verte laitue auprès des raisins dorés ; jaune et vert cela va bien ; et les tomates empourprées auprès des grises pommes de terre ; et les belles moules dans leur écrin bleu foncé auprès des prunes à l'habit d'évêque ; et de plus enfin l'étalage est parsemé de gros dahlias rouges qui ont l'air de gendarmes préposés à sa garde ; ils portent droite et haute leur tête martiale.

Et si d'aventure la mère Moulin a quelques pièces désagréables à voir : poulet chétif, pigeon malingre, canard mélancolique, lapin efflanqué, perdrix blessée, elle la cache, la vend de confiance et la glisse si habilement sous le bras de l'acheteur, que les gens n'ont point le temps de s'en attrister.

Notre petit Jacques est assis sur un vieux panier à côté de sa patronne. Il est chargé particulièrement de la vente du beurre. Quand il n'en vend point, elle lui lance des yeux furibonds ; elle est d'humeur sévère toujours, et souvent en colère.

Aussi Jacques reste des semaines entières sans ouvrir la bouche de peur de s'attirer une réponse dure. Sa figure est bien triste sous son bonnet de coton à la mode de Normandie ; sa mine piteuse n'attire point le chaland. Les commères (on sait qu'il faut qu'elles parlent de tout) n'ont point manqué de répéter :

— Il est mou su vot garçon, **Mame Moulin**.

— C'est pas moi qui voudrais de ce domestique-là.

— On dirait un fou.

— Un illuminé.

— C'est un de ceux de l'hospice.

— C'est tous magots.

— Il est sourd que je crois.

Si bien que quoiqu'il fût exact à son devoir et bon serviteur consommé, Mame Moulin lui dit un jour :

— Tu sais, toi, si tu ne vends pas ton beurre mieux que ça, tu déguerpis que je te dis à la Saint-Jean prochaine, propre à rien !

Et une fille qui entendait ses menaces, la grosse Taullie, se hasarda à dire :

— Comment voulez-vous qu'il soit réjoui ce petit-là, il a perdu ses parents que qua-

siment il avait encore besoin de sa mère pour lui accrocher ses bretelles...

— Il ira où y voudra ; mais il ne vend pas son beurre, j'nai pas besoin de lui.

Petit Jacques entendait ces colloques et n'en était que plus triste, car il prévoyait le moment où il n'aurait plus de gîte, ni pain ; aussi il vendait son beurre de moins en moins. Et il faut être juste, on ne pouvait être bien tenté de passer marché avec un être aussi morose. Il enfonçait son bonnet de coton jusque sur les oreilles parce qu'il avait toujours froid comme les gens qui sont malades de chagrin ; ses yeux étaient bleus comme la mer et avaient comme elle des profondeurs infinies, mais ils semblaient ne point voir.

Ne croyez pas pourtant que le costume de l'enfant ne fût point propre ; au contraire sa mère avait toujours et jusqu'à sa dernière heure travaillé à son petit trou-seau. Il avait des bas de laine gris et un gros gilet brun tricoté parsemé de points ; pour les dimanches, une veste ronde en beau drap matelot bleu foncé, et comme les autres du pont, un manteau rayé pour les vilains temps. Ce manteau était fait d'un tissu si épais qu'il se tenait tout raide et donnait à Jacques l'air d'un gros champignon qui marche ; mais sa défunte mère le trouvait très-bien ainsi parce qu'elle savait que sous cette enveloppe, son petit avait chaud comme une caille, malgré le grand vent et la grosse pluie.

Mais tout ceci ne lui faisait point vendre son beurre ; il regardait tristement passer les acheteurs et finissait par avoir l'air de ne plus penser à rien, ni à sa marchandise, ni aux menaces de la mère Moulin, ni au sort qui l'attendait à la Saint-Jean prochaine.

Mais il en advint tout autrement.

Les petits fils de la mère Moulin qui étaient pêcheurs néanmoins n'ayant pu un matin emmener à la mer le gars qui les accompagnait ordinairement, parce qu'il était malade d'une mauvaïse fièvre de septembre, prirent Jacques avec eux pour le remplacer. Voilà l'enfant voguant sur la mer ; il ne la craignait point quoiqu'il l'eût déjà vue méchante ; et comme il était dans la barque à arranger les filets avec lesquels ses mains rougeâtres étaient familières, le temps changea tout à coup ; les fils Moulin ne purent regagner vite le pont et se trouvèrent en grand péril ; l'un d'eux même en perdit si bien la tête qu'il ne fut d'aucune utilité pour la manœuvre. Son aîné lui en fit honte et chargea Jacques de le remplacer, ce que l'enfant exécuta le mieux du monde, car il n'avait jamais peur ; de plus, au moment le plus dangereux, lorsque les vagues formaient de grosses montagnes sombres, sur lesquelles la barque était enlevée pour retomber ensuite précipitamment dans un sillon noir, tandis que l'aîné des fils Moulin jurait contre le vent, et que son frère effaré et hors de lui n'était bon à rien, Jacques entonna sa prière à haute voix avec autant de calme que s'il se levait de la paille fraîche qui lui servait de lit et qu'il fit soleil levant et claire matinée.

Et quoique Jacques ne fût point à sa place accoutumée et que l'heure de son bonjour à Dieu fût depuis longtemps passée, sa prière fut exaucée. Le temps se calma ; on entra au port, et quand la mère Moulin sut combien l'enfant s'était rendu secourable pendant le danger qu'avaient couru ses fils, elle devint tout autre avec lui ; elle lui parla et l'embrassa.

Alors, ce fut une métamorphose : Jacques changea du tout au tout. Aussi, au marché, les commères de dire :

— C'est-y vot'même garçon que vous avez à c't'heure ?

— Tiens, c'est pas votre bêta, disait une autre ?

— Taisez-vous donc, vous ne savez pas

qu'il a quasiment sauvé mon fils, par le gros temps d'il y a vendredi huit jours ?

— Moi j'aurais parié qu'il n'avait pas son entêtement.

— Je croyais qu'il s'en allait se mourant.

— Mais non, dit la bonne Placidie : il était tout esseulé, et voilà tout ; j'ai vu ça, moi, parce que j'ai eu un pays qui était comme lui, quand on l'eut mis en service aux îles anglaises, où nul ne lui parlait.

Dès ce marché-là le petit Jacques vendit beaucoup de beurre ; aussi, en rentrant, anse au bâton, chez la mère Moulin, il causait de bonne amitié avec sa patronne :

— Tu as été fier marchand, aujourd'hui : pourquoi faisais-tu l'imbécile autrefois ? ça dégoûtait le monde de t'acheter.

— Je vas vous dire : vous ne me parliez pas, ça me faisait de la peine, parce que ceux de chez moi, autrefois, me parlaient... Je ne suis pas un perdu ; vous devez comprendre cela, vous qui aimez tant vos enfants.

La vieille marchande était toute attentive.

— Et vos fils ne me disaient seulement pas bonjour, même le dimanche, quand j'avais mes habits propres ; et pourtant, du plus loin que je les aperçois, je les salue, comme je dois... Et pourquoi vos petites filles ne me parlaient-elles jamais en sortant de la messe ? Je ne leur aurais pourtant pu dire de vilains mots, car je n'en sais point... N'y pensons plus ; j'étais comme un maudit, mais j'espère qu'il en sera autrement, et vous verrez comme tout ira... quand je serai content. J'étais tout tourmenté ; je savais que j'étais à votre charge puisqu'on ne m'achetait point ce que vous me donniez à vendre ; maintenant je gagnerai le pain que je mangerai, et je n'en serai pas moins reconnaissant envers vous.

On voit que Jacques se dédommageait de son long silence. Il était si heureux, que ce soir-là on l'entendit chanter, ce qui ne lui était jamais arrivé.

Oui, tout en raccommoquant les paniers de la patronne, il s'est mis à chanter. Sa chanson donne presque envie de pleurer ; il l'a apprise de sa mère, et les chants des femmes des pêcheurs sont bien tristes, parce qu'elles sont toujours inquiètes de leurs maris. Elles ne chantent que pour bercer les enfants, et bien bas, bien bas, car tout en les endormant, elles écoutent la mer ; mais enfin le petit Jacques a chanté !

A. B.

NOUVELLES DIVERSES

À la suite de la démission de M. Charles Daveluy, agent de la Cie du Richelieu, à Sorel, la Compagnie vient de nommer à sa place M. Emmanuel Crépeau, un de ses anciens employés.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort, arrivée le 14 courant, de la Révd. Sœur J. Lévesque, dite Sœur St. Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Cette vénérable personne était âgée de 83 ans, elle en avait passé 63 dans le cloître et dans la pratique de toutes les vertus d'une pieuse et sainte religieuse.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Monseigneur Edward John Horan, évêque de Chrosopolis, *in partibus*, et ancien évêque de Kingston, survenue dans la matinée du 15 courant.

CATASTROPHE.—Un triste accident est arrivé le 14 courant, au train qui a laissé la Rivière-du-Loup, à 7 heures. À midi, comme le train approchait le pont des Trois-Saumons, les charpentiers employés à le réparer accoururent au-devant des engins tenant un pavillon rouge dans leurs mains que les ingénieurs ne purent apercevoir à cause de l'épaisseur de la neige renversée par la charrue au-devant des engins.

Deux engins et un char à bagage ont été précipités dans la rivière. Deux ingénieurs et un chauffeur ont été tués, savoir : P. Fier, T. Temple, et M. Dussault, tous résidents de la Pointe-Lévis. On n'a pu retirer encore qu'un seul cadavre. Les autres sont, croit-on, dans

le lit de la rivière sous les engins. Aucun des passagers n'a été blessé.

L'hon. M. Chapleau, sollicité par les catholiques de Bathurst, de bien vouloir défendre les personnes inculpées dans les derniers troubles, a accepté cette tâche avec empressement.

La Cie. de la filature de coton Hu-ton, d'Ho-chelaga, vient de déclarer un dividende de 8 par cent.

Un de nos compatriotes, M. J. B. Olivier, vient d'être nommé régistrateur du comté de Ramsay, Minnesota, après avoir déjà occupé la charge d'auditeur. Il réside à Saint-Paul, capital de l'état.

L'UNION ALLET.—En souvenir de la magnifique soirée donnée le 26 janvier dernier à la Maîtrise St. Pierre, l'Union Allet, dans une pensée toute de délicatesse, vient de présenter aux Révds. Pères Oblats, de Montréal, un superbe calice portant pour inscription :

Aux RR. PP. Oblats, Montréal,
Les Zouaves Pontificaux Canadiens
Reconnaissants.

INCENDIE.—La magnifique serre de M. François Bertrand, de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, constructeur de vaisseaux, est devenue la proie des flammes, le 12 février courant. Les pertes sont de \$2,500.

Lundi, le 15, le presbytère de Sainte-Anne de la Pêrade est devenu la proie des flammes. Le feu a pris dans la salle publique et s'est ensuite communiqué au reste de la maison.

ENQUÊTE.—L'enquête sur l'émeute de Chambly a commencé le 16 courant devant Son Honneur le Juge Coursol. Plusieurs témoins ont été entendus à huit clos. Cette enquête prendra probablement plusieurs jours.

Une dépêche transatlantique au journal le *Freeman*, de New-York, annonce que le Rév. Jas. A. Healey, de Boston, a été nommé évêque catholique de Portland ; le Très Rév. Thos. Galberry, évêque de Hartford ; le Rév. J. J. Kain, de Harper, évêque de Wheeling, et le Rév. Kaulbayer, de Milwaukee, évêque de Greenbay ; le Rév. Jas. Ireland, de St. Paul, Minn., a été nommé vicaire apostolique du Nebraska ; le Pape a aussi confirmé l'érection des évêchés de Boston, Philadelphie, Milwaukee et Santa-Fé en archevêchés.

ÉCOLE DES BEAUX ARTS.—Nous apprenons avec plaisir que l'École des Beaux-Arts, fondée par l'Abbé Cuabert, vient d'être incorporée, et de recevoir une allocation du gouvernement local, de \$1000. L'hon. M. Lafontaine, qui a présenté le bill d'incorporation de cet établissement, est la cause principale de ce bienfait.

L'hon. M. Ouimet a aussi insisté, dans le débat à ce sujet, pour une augmentation de subside.

Nous sommes convaincu que cette nouvelle école ne tardera pas à donner des résultats sérieux, sous le rapport industriel et artistique.

Le Rév. M. Tardif, curé de St. Pierre de l'Île d'Orléans, est mort.

NOUVEAU TARIF.—M. Brydges a préparé un nouveau tarif pour le fret du chemin de fer "Great Western." Il sera en force le 1er mars prochain.

Dimanche, M. le Vicaire-Général Moreau a lu dans la chaire de la Cathédrale un décret de Sa Grandeur l'évêque de St. Hyacinthe, pour l'érection d'un nouveau cimetière à l'usage de la ville.

LE FLEUVE.—Il y a une immense digue de glace sur le St. Laurent, près du moulin des Rapides des Cèdres. Le fleuve a commencé à déborder. On craint qu'il y ait une grande inondation avant que cette digue disparaisse.

ASPHYXIÉ.—Dans un incendie qui a éclaté à Québec, le 17, vers une heure du matin, un charretier, nommé M. Charles Paradis, qui dormait au troisième étage, a été complètement asphyxié. Malgré les soins pressés du Dr. Roy, mandé en toute hâte, il a été impossible de ramener l'infortuné Paradis à la vie.

Un nouveau journal doit paraître sous peu à Montréal, et portera le nom de *Daily Standard*.

Une liste contenant les noms des vétérans de 1812 et 1815, qui demandent des pensions, a été présentée à la Chambre des Communes. Le nombre de ceux qui, aujourd'hui, ont demandé des pensions, est de 556.